

Madame, Monsieur, chers Voisins,

Dans nos précédentes communications, nous vous avons informé que le permis de bâtir une nouvelle école dans notre quartier avait été accordé, et que suite à cette décision, nous avions décidé d'introduire un recours en annulation auprès du Conseil d'État, contre la Région bruxelloise. Nous vous avons également précisé que la mission du Conseil est de juger si le fonctionnaire responsable a respecté toutes les procédures légales, et a rendu sa décision en toute connaissance de cause.

Que s'est-il passé depuis ?

1. En avril, notre avocat, Maître Sambon a rédigé un *Recours en annulation* de 38 pages. Ce document a été soumis au Comité de Quartier avant son envoi, afin de le commenter et de vérifier sa complétude.
2. Début juillet, l'école Sainte-Anne, avertie par la Région bruxelloise de notre Recours en annulation a introduit une *Requête en intervention*. Ici aussi, nous avons analysé, commenté et contesté le texte.
3. Fin juillet, la Région, "mise en accusation", a envoyé à Me Sambon, un *Mémoire en réponse* de 29 pages, document que nous avons également analysé et commenté.
4. Enfin, Me Sambon a rédigé un *Mémoire en réplique* de 30 pages que nous avons approuvé. Il sera envoyé prochainement au Conseil d'Etat.

Oui... cette période de vacances fut intensive et fastidieuse mais indispensable !

Malheureusement....

sans attendre la décision du Conseil d'État, les promoteurs du projet ont annoncé que les travaux de construction débuteront en septembre, visant une ouverture pour la rentrée 2025.

Mais... rassurez-vous, rien n'est perdu !

Entamer les travaux représente un risque financier considérable pour l'école. Si nous gagnons notre recours en annulation, le promoteur sera tenu de restaurer le site dans son état initial.

Nous continuerons bien sûr à vous tenir informés.

Dans cet esprit, nous avons le plaisir de vous convier à une

Séance d'information le dimanche 8 septembre, de 14h à 16h.

Un exposé détaillé des faits sera présenté à 15h.

Rendez-vous au Clos des Trigonomèles, n° 32, à NOH.

Venez nombreux pour partager un moment d'échange et de réponses à vos interrogations.

Entretemps, nous tenons à vous remercier pour votre soutien indéfectible et précieux. Votre engagement à nos côtés est une source de motivation inestimable.

Avec détermination,

Votre Comité de Quartier

Alain Poels, Albert Vervueren, Annik Steffens, Aurore Catinus, Chantal Bogaerts, Christine Masil, Christine Peteux, Gérard Soleme, Guy Vanneste, Jean-Paul Navaux, Marianne De Moyer, Michel Dumont, Nathalie Bouillot, Nicole Dejolier, Pierre Huybens, Safia Titi, Vincent Heusdens, Yolande Tesch-Janssens